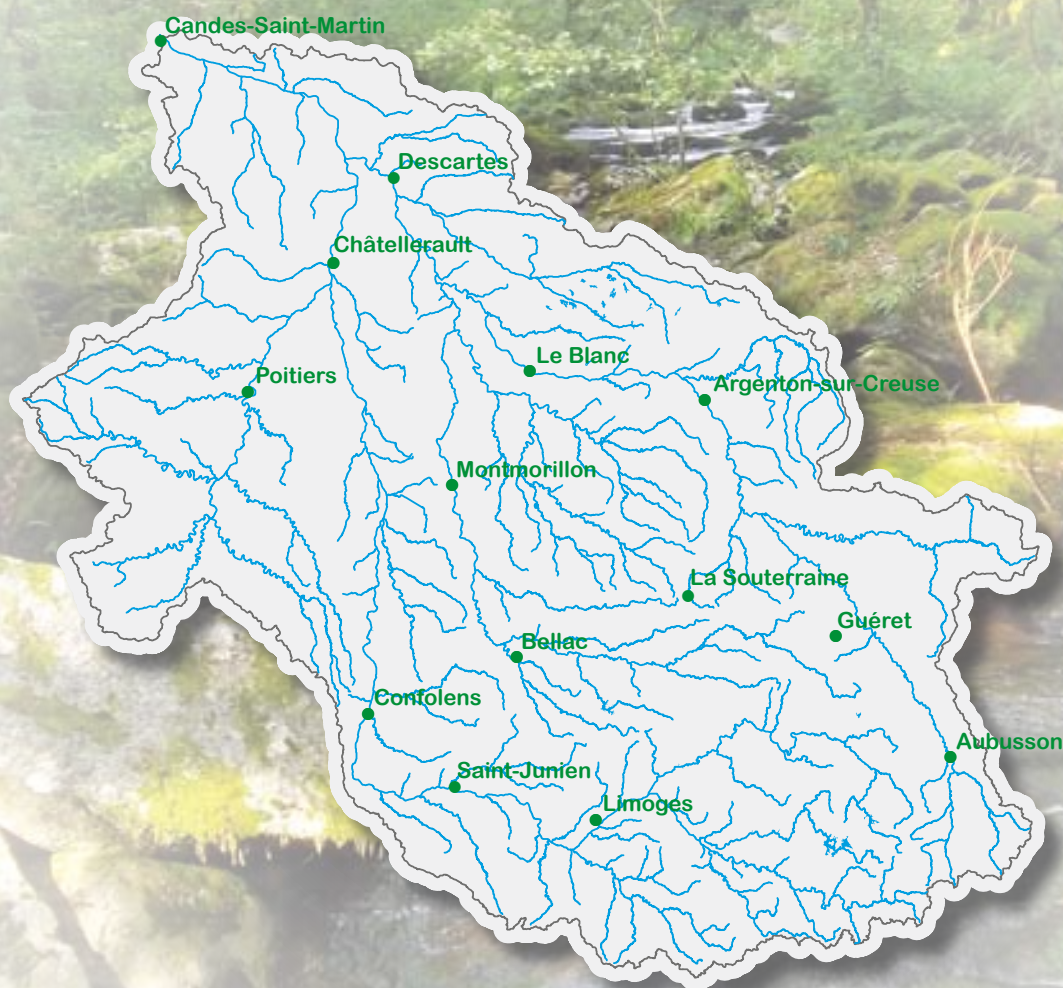


Rapport d'activité

Rapport d'activité



2012

Édito



Plusieurs temps forts auront marqué l'année 2012. La validation par la CLE du projet de SAGE Vienne révisé à l'issue de la phase de consultation consacre un travail important conduit dans la concertation et initié il y a 3 ans. Fort de l'expérience du 1er SAGE, le projet adopté par la CLE revêt une ambition renforcée en cohérence avec les objectifs de la directive cadre sur l'eau.

L'organisation du colloque intitulé « vers une gestion des étangs du bassin de la Vienne pour atteindre le bon état écologique des eaux » constitue également un événement marquant du début d'année. Plus de 170 participants ont ainsi pu approfondir leur connaissance sur la situation des plans d'eau et leur gestion, échanger leurs points de vue et réfléchir à des pistes d'amélioration.

Mais l'essentiel de l'activité de l'établissement demeure le travail de fond opéré quotidiennement auprès des porteurs de projet du territoire. A cet égard, l'implication de l'EPTB Vienne dans le cadre des contrats territoriaux, qu'il s'agisse d'aide à l'émergence de démarches, d'appui à l'élaboration de programmes d'action ou de coordination de programmes tels que « sources en action » occupe une place croissante dans le bilan d'activité. Cet accompagnement des porteurs de projet concourt à l'atteinte en 2012 d'une couverture de 64 % du bassin de la Vienne par des programmes d'action cohérents.

Afin d'amplifier ce mode d'action sur les bassins de la Creuse et de la Vienne tourangelle, des échanges ont eu lieu au cours de l'année entre les collectivités de ces territoires et les collectivités membres de l'EPTB. Un projet d'extension de l'activité sur ces territoires est ainsi à l'étude pour dynamiser l'organisation de la gouvernance de l'eau et de l'action.

2012 affiche donc un bilan d'activité dense et varié que je vous invite à découvrir au fil de ce rapport.

Le Président de l'Établissement Public
du Bassin de la Vienne

Jean-Bernard DAMIENS

Sommaire

Édito	p1
1 Présentation de l'Établissement Public du Bassin de la Vienne.....	p4
L'EPTB Vienne	p5
Le bassin de la Vienne.....	p5
Reconnaissance en EPTB	p6
Ses élus	p6
Ses missions.....	p7
Son équipe.....	p7
2 Bilan financier.....	p10
Budget 2012.....	p11
3 Les principales actions en 2012	p12
Mise en œuvre du SAGE Vienne	p13
Coordination et appui à la mise en place de procédures de gestion de l'eau sur le bassin.....	p16
Conduite d'études structurantes sur l'ensemble du bassin	p19
Assistance et conseil aux porteurs de projets.....	p20
Communication et sensibilisation.....	p21
Participation à des groupes de travail a l'échelle bassin	p25
Participation à des groupes de travail inter-régionaux.....	p25
Suivi et évaluation des procédures notamment via les tableaux de bord	p26



1

Présentation de l'Établissement Public du Bassin de la Vienne



L'EPTB VIENNE

L'Établissement Public du Bassin de la Vienne (EPTB Vienne), créé le 10 septembre 2007, a pour objectif de faciliter, à l'échelle du bassin de la Vienne (21 157 km²), l'action des collectivités et plus globalement des acteurs de l'eau, dans la mise en œuvre de la gestion de l'eau.

A ce titre, il assure un rôle général de **coordination, d'animation, d'information et de conseil** dans ses domaines et son périmètre de compétence. Il est également chargé de la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Vienne approuvé en juin 2006 et actuellement en cours de révision.

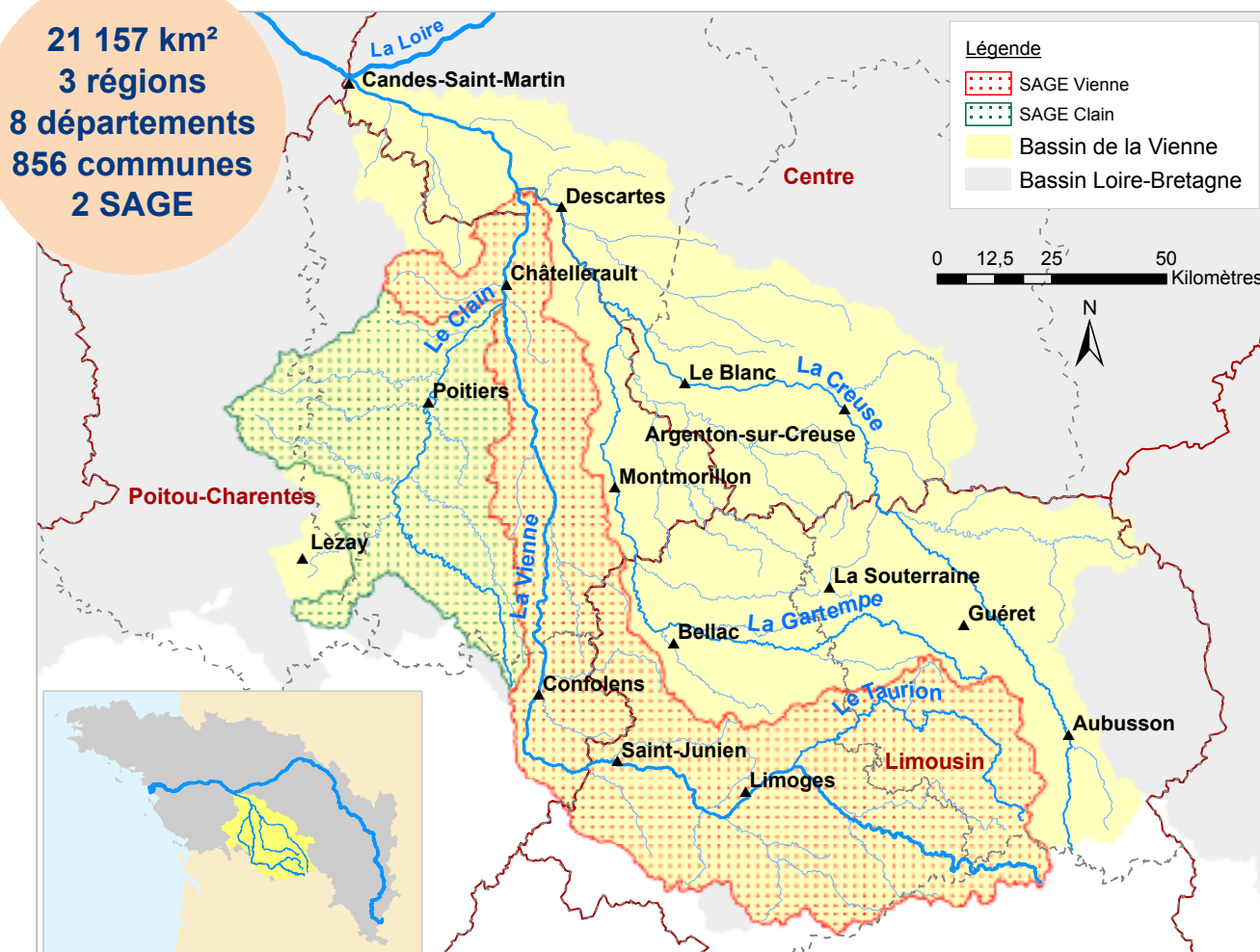
Cet établissement est un syndicat mixte ouvert regroupant les Régions Limousin et Poitou-Charentes, les Départements de la Vienne, de la Charente et les Communautés d'Agglomérations de Poitiers et du Pays Châtelleraudais.

LE BASSIN DE LA VIENNE

La Vienne (372 km) prend sa source au pied du mont d'Audouze (en Corrèze) sur le plateau de Millevaches à 920 m d'altitude. Elle traverse ensuite les plateaux intermédiaires puis les bas plateaux du haut Limousin (altitude de 300 – 400 m) avant de sillonner les formations sédimentaires du Poitou et enfin de confluer avec la Loire à Candes-Saint-Martin. Ses principaux affluents sont la Creuse (255 km), le Clain (125 km) et le Taurion (103 km).

Son bassin couvre ainsi une superficie de 21 157 km² et s'étend des contreforts nord occidentaux du massif central jusqu'au val de Loire, sur les Régions Limousin, Poitou-Charentes et Centre et en particulier sur les départements suivants : Corrèze, Creuse, Haute-Vienne, Vienne, Charente, Deux Sèvres, Indre et Indre-et-Loire.

Le Bassin de la Vienne



RECONNAISSANCE EN EPTB

Depuis la loi du 30 juillet 2003 relative aux risques technologiques et naturels, l'organisation des Établissements Publics Territoriaux de Bassin (EPTB) est officiellement reconnue.

Les traits caractéristiques des EPTB sont les suivants :

- Groupement de collectivités associées en institution inter-départementale ou syndicat mixte ouvert,
- Périmètre d'intervention correspondant à l'ensemble d'un bassin ou sous bassin hydrographique,
- Objet visant à faciliter la gestion équilibrée de l'eau et notamment la prévention des inondations et la gestion des zones humides.

L'action des EPTB s'inscrit dans les **objectifs d'atteinte du bon état de l'eau** définis par la **Directive Cadre sur l'Eau (DCE)**.

Depuis le **21 octobre 2008**, le périmètre d'intervention de l'Établissement Public du Bassin de la Vienne est délimité par arrêté préfectoral en tant qu'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB).

SES ÉLUS

L'Établissement Public du Bassin de la Vienne est administré par un comité syndical composé de 8 délégués élus, désignés par les collectivités adhérentes.

• Composition du bureau du syndicat

- **Président** : Jean-Bernard DAMIENS
- **1^{er} Vice-Président** : Gérard AUDOUZE
- **2^{ème} Vice-Président** : Guy GRATTEAU
- **3^{ème} Vice-Président** : Maurice RAMBLIERE
- **Secrétaire** : Evelyne AZIHARI



Réunion du Comité syndical

• Composition du Comité Syndical

Collectivités	Titulaires	Suppléants
Région Limousin	Jean-Bernard DAMIENS	Jean-Marie ROUGIER
	Gérard AUDOUZE	Jean DANIEL
Région Poitou-Charentes	Guy GRATTEAU	Valérie MARMIN
	Serge MORIN	Georges STUPAR
Département de la Vienne	Maurice RAMBLIERE	Jean-Claude CUBAUD
Département de la Charente	Philippe BOUTY	Gérard DESOUHANT
Communauté d'agglomération du pays Chatelleraudais	Evelyne AZIHARI	Jean-Claude BONNET
Communauté d'agglomération de Poitiers	Jean-Daniel BLUSSEAU	Anthony SIRAUT

SON ÉQUIPE

L'équipe technique de l'EPTB Vienne est composée de cinq agents, répartis géographiquement entre le siège de Feytiat et une antenne à Poitiers.

• Composition de l'équipe technico-administrative

Fonction	Nom
• Directeur	Stéphane LORIOT
• Chargé de missions	Cédric MALRAISON
• Chargé de missions	Guillaume LALOGÉ
• Chargée de communication / SIG	Anne-Charlotte JEAN
• Secrétaire / Comptable	Isabelle BOUCHOULE

SES MISSIONS

● Favoriser la mise en place et coordonner les procédures de gestion intégrée de l'eau sur le bassin

Outre l'animation du SAGE Vienne, l'EPTB Vienne s'emploie à **coordonner et assister les acteurs locaux** souhaitant mettre en place des **outils de gestion intégrée de la ressource en eau** (SAGE, Contrats territoriaux, Contrats de rivières, etc.).



Comité de pilotage du programme Sources en action



Formation sur les plantes invasives

L'EPTB anime également la **coordination de la lutte contre les plantes exotiques envahissantes** à l'échelle du bassin.

Il pilote aussi un comité de suivi des poissons migrateurs dont l'objet est de veiller à la cohérence des actions en faveur de la reconquête des espèces.

● Apporter conseils et assistance aux porteurs de projets

L'un des principaux fondements de la politique de l'établissement concerne l'**accompagnement des maîtres d'ouvrage**. L'objectif de cette mission est d'**impulser les actions et de faciliter la mise en œuvre de leurs projets** en matière de gestion de l'eau.



Formation hydromorphologie



Réunion avec des techniciens de rivière

Les besoins des porteurs de projet étant très diversifiés, l'établissement est en mesure d'assurer des **prestations de conseils dans les domaines technique, juridique, administratif** (relecture de documents administratifs, conception de marchés, recherche juridique...).

● Assurer la maîtrise d'ouvrage d'études structurantes sur l'ensemble du bassin

Dans le but d'**améliorer les connaissances et d'orienter les actions** en matière de gestion de l'eau et des milieux aquatiques, des études sont conduites sous maîtrise d'ouvrage de l'EPTB Vienne à l'échelle du bassin versant, ou d'une partie de celui-ci.

Les informations émanant de ces études sont (sauf cas particuliers) mises à disposition des acteurs de l'eau du bassin.

Exemple d'études réalisées ou en cours :

- Identification des zones à dominantes humides,
- Inventaire des ouvrages transversaux,
- Évaluation des volumes prélevables par catégorie d'usagers.
- Évaluation des potentialités d'accueil de poissons migrateurs

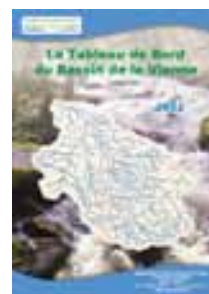


● Suivre les actions

Dans le cadre de la mise en oeuvre du SAGE Vienne, **un tableau de bord est élaboré chaque année** par l'EPTB Vienne afin de renseigner les acteurs de l'eau sur l'état de l'eau et des milieux aquatiques du territoire du SAGE Vienne. Cet outil est bâti à partir d'indicateurs pertinents permettant d'évaluer les bénéfices des activités entreprises sur la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Il compte ainsi **une soixantaines d'indicateurs**.



Depuis 2009, l'EPTB Vienne a souhaité étendre quelques-uns de ces indicateurs à l'ensemble du bassin de la Vienne, afin de bénéficier d'une vision d'ensemble de l'état des cours d'eau, des eaux souterraines et des milieux aquatiques de son territoire d'intervention.



● Assurer la communication et la sensibilisation

En matière de communication, les besoins des organismes intervenants dans la gestion de l'eau sont généralement analogues. Dans une optique d'économie d'échelle, l'EPTB Vienne peut **réaliser des supports de communication répondant à des besoins collectifs ou assister des porteurs de projet dans leurs démarches** en matière de communication et de sensibilisation.

En outre, l'Établissement Public du Bassin de la Vienne assure ses besoins propres en terme de communication et valorisation de ses actions. L'utilisation d'une base de données et d'un Système d'Information Géographique permet d'assurer une valorisation et une diffusion des données environnementales du bassin de la Vienne (site internet, tableau de bord, etc.).



Stand de l'EPTB Vienne



2 Bilan financier

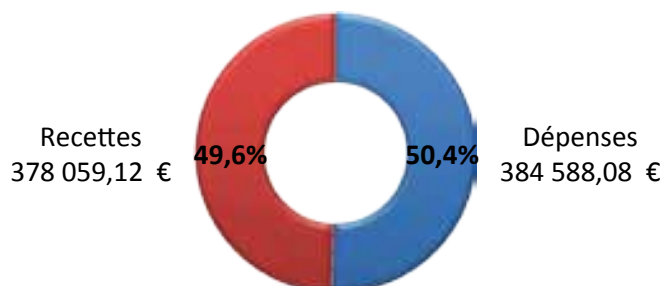


BUDGET 2012

Le compte administratif 2012 affiche un résultat d'exercice légèrement déficitaire compensé par l'excédent de fonctionnement reporté.

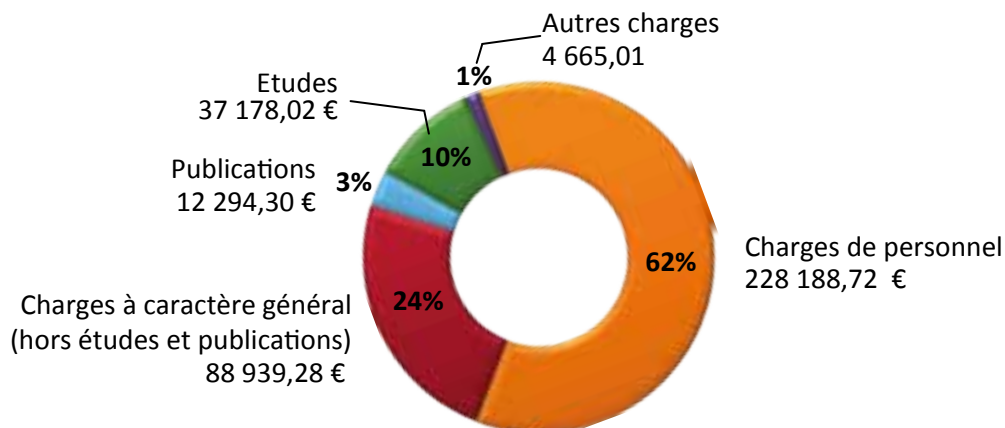
Ce résultat est notamment dû au décalage existant à l'échelle d'un exercice budgétaire, entre l'exécution d'une opération et la perception des subventions correspondantes.

Compte administratif 2012



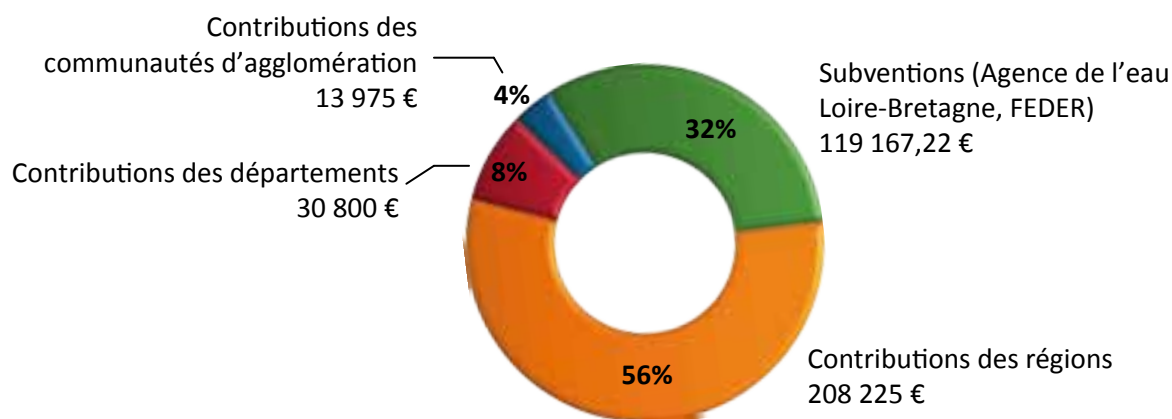
La section investissement représente pour 2012 moins de 3,5 % du budget global.

Répartitions des principaux postes de dépenses de fonctionnement



Ne disposant pas de fiscalité propre, l'EPTB Vienne perçoit pour son fonctionnement et pour le déploiement du programme d'actions, des participations des collectivités adhérentes et des subventions de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et de l'Union européenne.

Répartition des recettes



3

Les principales actions en 2012



MISE EN ŒUVRE DU SAGE VIENNE

Depuis 2007, l'EPTB Vienne est en charge de la mise en œuvre du SAGE Vienne dont l'un des principaux leviers est l'animation de contrats territoriaux décrits dans les pages suivantes de ce bilan.

● Révision du SAGE Vienne

L'année 2012, 3^{ème} année de révision du SAGE Vienne, s'est caractérisée par une phase de consultation déclinée en deux parties : la consultation des collectivités, chambres consulaires, État, Comité de bassin, qui s'est déroulée de fin avril à août 2011 et une enquête publique qui s'est déroulée du 13 février au 14 mars 2012.

La commission d'enquête qui a émis un avis favorable a déclaré dans la conclusion de son rapport d'enquête que « *le projet de SAGE Vienne révisé est un excellent projet, porteur de progrès et d'innovations pour la sauvegarde de la ressource en eau. [...] La balance entre les intérêts privés et ceux de la collectivité [...] semble équitable* ».

L'ensemble des remarques ainsi collectées ont été analysées et le cas échéant des modifications ou compléments ont été apportés au projet de SAGE.

Enfin, les membres de la CLE se sont réunis le 26 septembre 2012 et ont validé à la quasi-unanimité (44 votes pour, 1 vote contre) le projet de SAGE Vienne révisé. Le projet de SAGE ainsi adopté par la CLE a été soumis au Préfet coordonnateur du bassin de la Vienne pour approbation.



Réunion de la CLE du 26 septembre 2012

● Renouvellement de la CLE

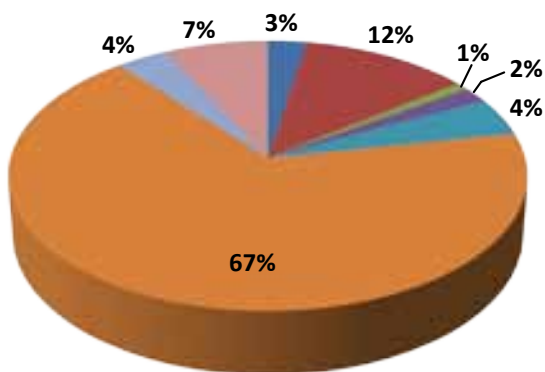
Un arrêté du 21 décembre 2011 a renouvelé totalement la composition de la CLE. En effet, la durée du mandat des membres de la CLE, autres que les représentants de l'Etat, est de six ans. La CLE du SAGE Vienne s'est donc réinstallée le 22 février. Elle a réélu Jean DANIEL comme Président et a recomposé son bureau.

● Avis sur les dossiers réglementaires

Les services de l'État transmettent à la CLE les **dossiers d'autorisation pour avis** et les **dossiers de déclaration pour information**, afin

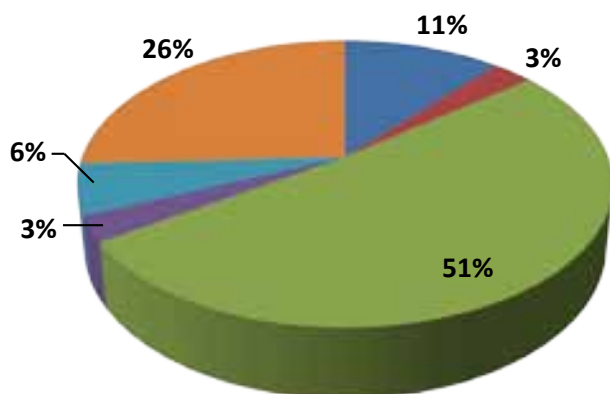
qu'elle s'assure que les décisions administratives prises dans le domaine de l'eau sont compatibles avec le SAGE Vienne.

Dossiers de déclaration en 2012



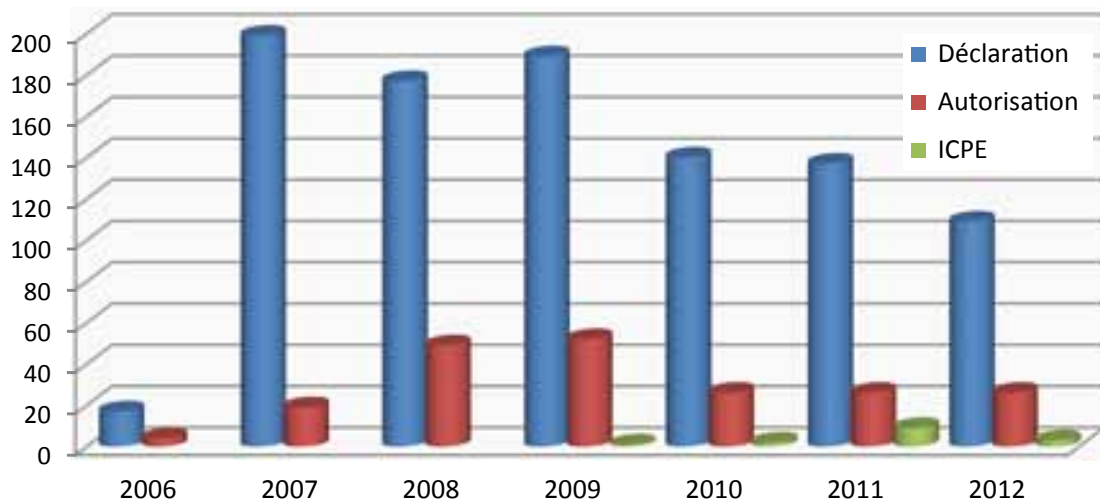
- Vidange étangs
- Gestion des eaux pluviales (lotissements, zones d'activités...)
- Régularisation étangs - Création de plans d'eau
- Sondage, forage (prélèvement agricole, piézomètre)
- Construction STEP - rejet d'eaux traitées
- Travaux sur cours d'eau
- Effacement plan d'eau
- Epandage de boues de STEP

Dossiers d'autorisation en 2012



- Travaux sur cours d'eau - Dossiers DIG
- Prélèvements en rivière
- Régularisation / renouvellement autorisation PVT / création plan d'eau
- Assèchement, remblai zone humide
- Forage / prélèvement nappe souterraine
- Dossiers ICPE

Evolution du nombre de dossiers reçus depuis l'approbation du SAGE Vienne



● Communication relative au SAGE Vienne

• Lettre d'information

La Lettre d'information du SAGE Vienne est publiée chaque année afin de retracer les étapes de la mise en œuvre du SAGE.

En 2012, la **9^{ème} lettre d'information** été principalement consacrée à l'état d'avancement de la révision du SAGE Vienne et au colloque étangs organisé le 15 février 2012.



• Relations presse

Différents événements médiatiques (article de presse, émissions de radio et de télévision) font mention du SAGE Vienne, notamment à la suite de réunions de la CLE dans lesquels les débats et décisions sont résumés, ou encore suite à la promotion de documents édités dans le cadre du SAGE ou de la gestion de l'eau.



Journal de France 3 Limousin au sujet de la continuité écologique

COORDINATION ET APPUI À LA MISE EN PLACE DE PROCÉDURES DE GESTION DE L'EAU SUR LE BASSIN

● Programme «Sources en action»

Depuis sa signature, le 22 juin 2011, de nombreuses actions ont été mises en place par les 16 maîtres d'ouvrages de ce contrat coordonné par le PNR de Millevaches en Limousin et l'EPTB Vienne. Ainsi, en 2012, la thématique ayant bénéficié du plus grand nombre d'actions est la réduction des dégradations morphologiques en milieu agricole (27%). Des actions ont également été engagées sur la restauration des berges et des lits, de la continuité écologique et la gestion des zones humides.

Plusieurs actions de communication, portées par l'EPTB Vienne, ont été développées en 2012 : une exposition de 4 panneaux, le recueil des réalisations de 2011, la mise en ligne et la mise à jour du site internet dédié au programme (www.sourcesenaction.fr).



● Contrat territorial Vienne aval

Dans le cadre de l'élaboration du contrat territorial Vienne aval, le syndicat RIVE Vienne et l'EPTB Vienne assurent l'animation du Comité de pilotage. En 2012, ce comité s'est réuni dans l'objectif de présenter le bilan de l'état d'avancement de la démarche du Contrat Territorial Vienne Aval et de réaliser un retour sur les différentes phases de travail d'élaboration du contrat. L'EPTB Vienne et le syndicat RIVE ont également mis en place des groupes de travail thématiques et se sont répartis leur animation.

Ces groupes de travail ont pour rôle de proposer des actions visant à répondre aux enjeux du territoire. Ils sont à ce titre un lieu de concertation et de débat dont la vocation est d'éclairer les décisions du Comité de Pilotage.



Comité de pilotage du Contrat territorial Vienne aval

● Organisation de l'action sur les bassins du Goire et de l'Issoire

L'EPTB Vienne a poursuivi son travail de concertation afin d'impulser des actions en faveur des milieux aquatiques sur les bassins du Goire et de l'Issoire. Ainsi, des rencontres avec les élus du territoire ont été organisées afin de leur présenter le diagnostic réalisé sur le territoire de leur présenter les modalités de création d'une structure de gestion de bassin et de mise en place d'un contrat territorial sur ce territoire.



Réunion d'information des élus

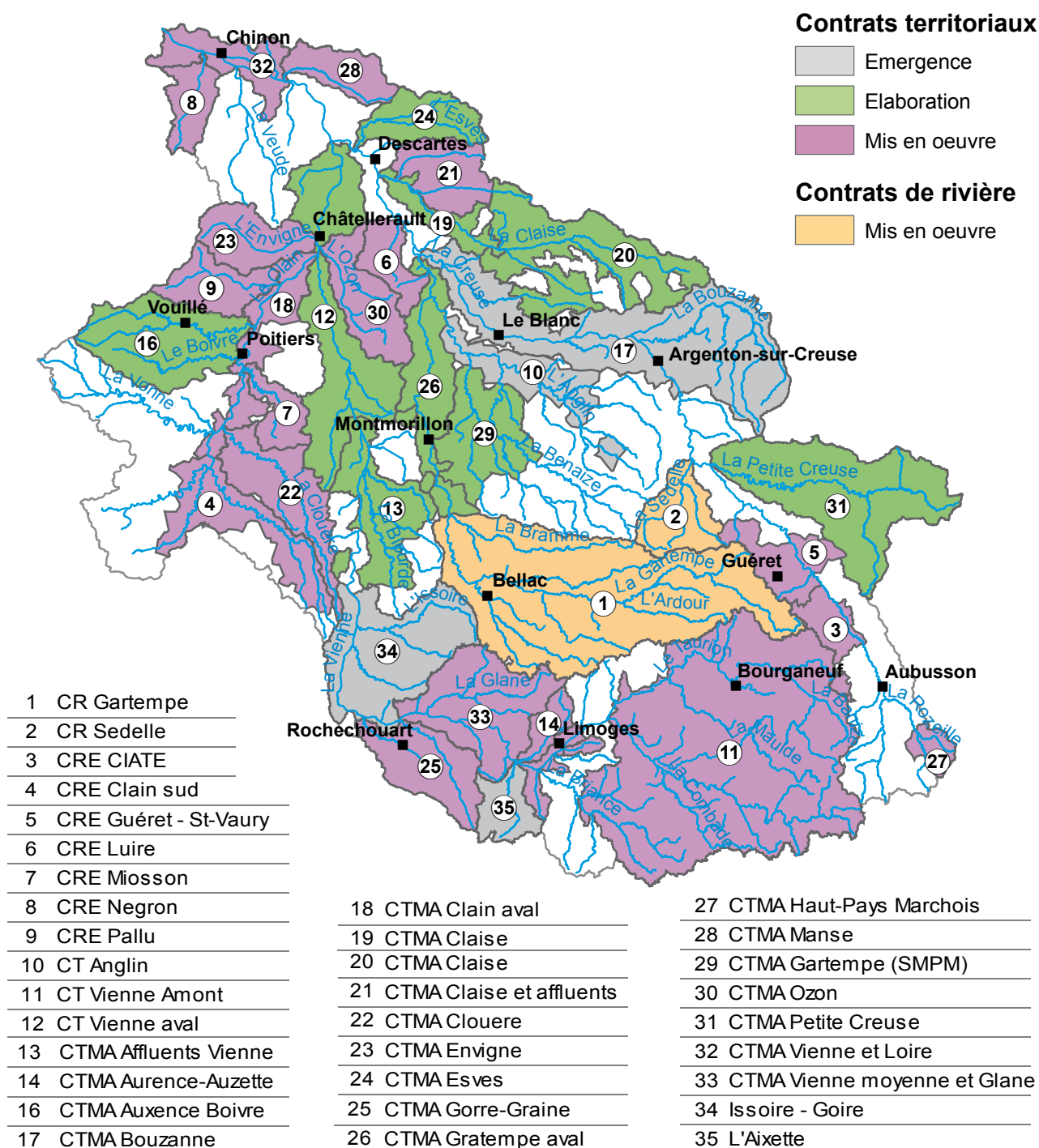
● Les autres programmes d'action du bassin

L'établissement participe aux Comités de pilotage de la majorité des contrats territoriaux du bassin. Cette participation peut se caractériser par l'apport d'expertise, de conseils sur le montage des contrats.

En 2012, l'EPTB Vienne est particulièrement intervenu dans le cadre des contrats de :

- l'Anglin porté par le syndicat d'aménagement de l'Anglin,
- la Creuse moyenne porté par le PNR de la Brenne,
- la Gorre et de la Graine porté par le syndicat Vienne-Gorre,
- l'Aixette porté par le syndicat d'aménagement du bassin de la Vienne.

L'EPTB Vienne participe également à l'élaboration du SAGE Clain porté par le Département de la Vienne.



● Dispositif de gestion des plantes invasives

Le dispositif de coordination de gestion des plantes exotiques envahissantes est mis en œuvre depuis fin 2010. L'EPTB Vienne a ainsi réuni, le 14 juin 2012, les différents partenaires impliqués dans ce dispositif, afin de leur présenter les résultats et le bilan des actions de l'année 2011 et les perspectives pour 2012.

Cette réunion a également été l'occasion de bénéficier de retours d'expériences et d'une évaluation des stratégies de gestion sur le long terme avec la participation de spécialistes de l'IRSTEA.

En 2012, la mission d'expertise s'est poursuivie en Limousin avec le CEN Limousin et le CPIE des pays creusois et a été étendue en Poitou-Charentes avec la FREDON.

Une formation destinée aux agents des espaces publics (bords de route, espace vert) confrontés à la présence de plantes exotiques envahissantes, a été organisée en septembre. Elle s'est déclinée en deux temps : une demi-journée en salle le 13 septembre, à Limoges (Cheops), et 3 sessions de terrain réparties sur le territoire et organisées en partenariat avec les syndicats de rivière locaux. 40 personnes ont ainsi participé à la demi-journée en salle et 38 se sont réparties sur les 3 sessions de terrain.

Afin d'avoir une meilleure connaissance de l'implication des opérateurs de terrain dans la gestion des plantes exotiques envahissantes, une enquête a été réalisée auprès des techniciens de rivière de Poitou-Charentes. Elle a révélé des besoins en formation notamment sur la gestion de données.

Enfin, afin de confirmer la collaboration effective entre les acteurs de l'Observatoire régional des plantes exotiques envahissantes de Poitou-Charentes (ORENVA) et l'EPTB, ce dernier a formalisé son adhésion à la charte de l'ORENVA.

● Formations sur l'hydromorphologie

Les formations à destination des élus, sur l'hydromorphologie se sont poursuivies en 2012. 4 sessions ont été organisées sur les secteurs suivants :

- Bassin de la Rozeille à Aubusson les 30 mars (salle) et 20 avril (terrain)
- Bassin du Goire et de l'Issoire en Charente Limousine à Lesterps le 06 juin
- Bassin de la Vienne aval à Cenon-sur-Vienne le 30 mai
- Bassin du Négron à la Roche Clermault les 16 novembre (salle) et 30 novembre (terrain)

Ces formations visent à apporter des éléments de compréhension de l'hydromorphologie des cours d'eau (définition, causes de dégradation, solutions) et à communiquer aux participants les pistes pour le montage d'actions en faveur des milieux aquatiques.



Formation des élus et agents en salle



Formation des élus et agents sur le terrain



Formation des élus et agents sur le terrain

CONDUITE D'ÉTUDES STRUCTURANTES SUR L'ENSEMBLE DU BASSIN

● Évaluation du potentiel d'accueil des poissons grands migrateurs

Afin de compléter la connaissance des milieux favorables à l'accueil et à la reproduction des poissons migrateurs sur le bassin de la Vienne à l'amont du verrou de l'Isle-Jourdain, M^{elle} Charlotte PUJAT, stagiaire au sein de l'EPTB Vienne, a travaillé sur la mise au point d'un protocole permettant d'identifier les habitats potentiels de reproduction et de croissance des poissons grands migrateurs.

Ce protocole qui intégrait une phase importante de prospections de terrain a été conçu pour les besoins de l'étude.

Ce travail est suivi d'une étude technico-économique, confiée au bureau d'études BIOTOPE, afin d'évaluer la faisabilité et l'opportunité d'une restauration des espèces telles que les aloses, lamproies, saumons et anguilles.

Concernant le bassin de la Gartempe, l'EPTB Vienne a poursuivi l'animation d'un Comité migrants qui permet chaque année aux acteurs impliqués sur cette thématique d'échanger sur l'état



Zone d'inventaire sur la Vienne

d'avancement de leurs démarches et de proposer des pistes d'actions supplémentaires. Ce comité permet ainsi d'impulser une cohérence entre les différents projets

● Détermination des volumes prélevables sur la Vienne aval

L'étude visant à la détermination des volumes prélevables sur la Vienne aval est engagée depuis début 2011. Ce travail, réalisé par le bureau d'études ERM, est composé de 7 phases.

Après un travail important de collecte et de travail sur les données relatives au territoire (phase 1) et aux prélèvements (phase 2), le bureau d'études a procédé à la définition et à la réalisation de campagnes de terrain visant à acquérir des données complémentaires sur le débit de certains cours d'eau et la piézométrie de la nappe du Dogger (phases 3 et 4).

A partir de ces données le fonctionnement hydrologique au sein des différentes unités de travail est déterminé, afin d'évaluer l'impact des pressions sur la ressource et les milieux et de mettre en évidence et d'expliquer d'éventuelles situations de déséquilibre.

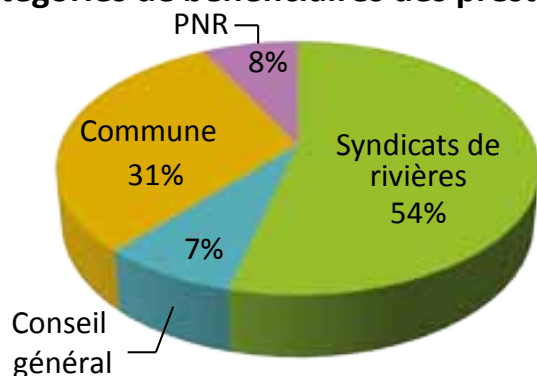


Rupture d'écoulement sur le Servon

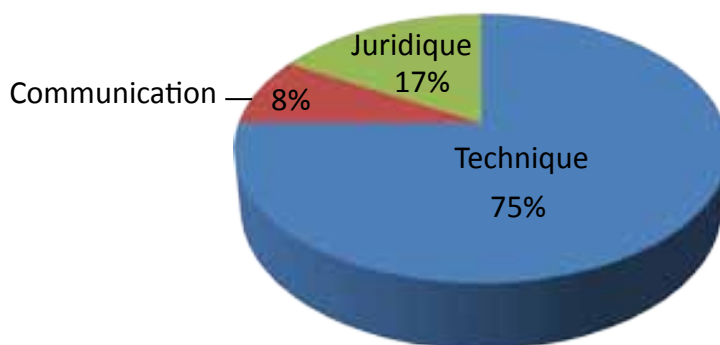
ASSISTANCE ET CONSEIL AUX PORTEURS DE PROJETS

Tout au long de l'année, l'Établissement a accompagné différents porteurs de projets sur le bassin de la Vienne, dans des domaines variés. L'assistance et les conseils prodigués ont pour but de faciliter la mise en œuvre par les porteurs de projets des actions en faveur de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

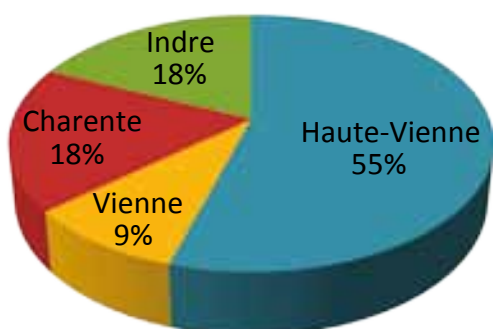
Catégories de bénéficiaires des prestations



Domaines de compétences sollicités

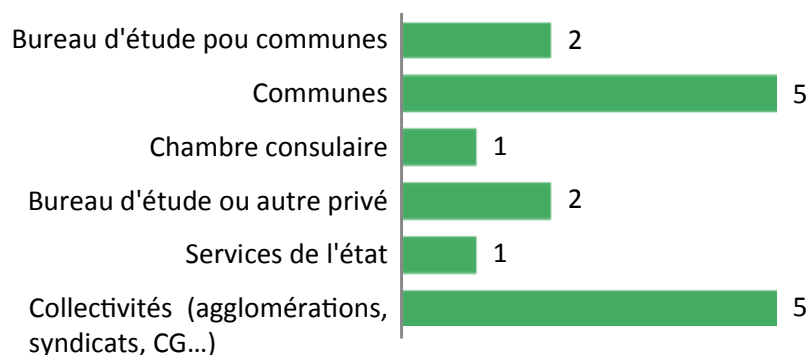


Départements bénéficiaires



L'EPTB intervient également plus particulièrement sur la thématique des zones humides.

Structures ayant contacté l'EPTB Vienne en 2012 afin de disposer de l'inventaire des zones à dominantes humides et de conseils sur la prise en compte des zones humides



● Colloques et manifestations

• Colloque étangs à Limoges

Le 15 février 2012, l'EPTB Vienne a organisé un colloque intitulé « Vers une gestion des étangs du bassin de la Vienne pour atteindre le bon état écologique des eaux », dans l'objectif de tenter d'apporter des solutions aux propriétaires et gestionnaires d'étangs.

Ce colloque a mobilisé plus de 170 personnes issues de différents horizons : propriétaires d'étangs (15%), collectivités (37%), services de l'Etat (18%), associations de protection de l'environnement (13%), entreprises (5%).

L'un des points forts de ce colloque est le constat partagé par tous que les effets générés par la multiplicité des étangs (notamment ceux mal ou non gérés) ne sont pas neutre pour les cours d'eau et les milieux aquatiques.

Ainsi, l'intérêt porté pour cette thématique a suscité des échanges riches et constructifs qui ont permis de mieux comprendre le contexte général et les préoccupations de chacun. En effet, les interventions ont permis de bien positionner la situation des étangs sur le bassin, de mieux connaître leur évolution historique, d'étudier leur valeur ajoutée et les impacts générés par ceux mal entretenus. Elles ont également montré que des solutions efficaces (mise aux normes, effacement) existent.

Des témoignages et des exemples ont été apportés sur des modalités de bonne gestion par les propriétaires ou sur l'organisation d'un appui auprès des propriétaires pour les aider à gérer leurs étangs. Enfin, les partenaires financiers ont apporté un éclairage sur les financements mobilisables dans le cas d'interventions sur les étangs.

En conclusion, il apparaît que chacun a un rôle à jouer pour améliorer la situation. Les propriétaires sont les premiers concernés, notamment au titre de leurs obligations réglementaires. Leur attachement à leur patrimoine qui est parfaitement légitime, doit en effet être accompagné d'une gestion respectueuse des milieux aquatiques. Mais ils ne sont pas seuls à assumer la responsabilité. L'Etat, les syndicats d'étangs, les collectivités, les partenaires financiers doivent s'organiser pour, à leur niveau, agir en faveur d'une meilleure conciliation entre étangs et milieux aquatiques.



Intervention de la Fédération de pêche



Participants



Intervention du géographe P. BARTOUT

Ainsi, en ce qui concerne l'EPTB Vienne, un travail en cours de réflexion, s'amorce à la suite de ce colloque pour favoriser l'émergence de démarches d'accompagnement, d'amélioration des connaissances (études, formations), afin de développer les actions de conseils auprès des collectivités territoriales qui mettront en place un service d'appui des propriétaires d'étangs.

Ces orientations pourraient se matérialiser par l'animation d'un réseau auprès des acteurs de différents horizons.



Table ronde

L'ensemble des interventions et des échanges sont retranscrits dans les actes du colloque consultables et téléchargeables sur la page internet dédiée à ce sujet : www.eptb-vienne.fr/Colloque-etangs.html



• Journée départementale de l'eau

Le jeudi 22 mars, l'Office de Tourisme Creuse Thaurion Gartempe, l'Établissement Agricole d'Ahun, et la Communauté de Communes Creuse Thaurion Gartempe (CIATE), ont organisé, dans la cadre de la journée mondiale de l'eau, la troisième journée départementale de l'eau à Ahun (23). En 2012 le thème de la journée était : « Eau et sécurité alimentaire ».

L'EPTB Vienne s'est associé à cette démarche en tenant un stand où étaient notamment présentées les différentes actions qu'il met en œuvre en faveur de la gestion de l'eau sur le bassin de la Vienne et en participant à la table ronde qui a clôturé la journée.



Table ronde et stand de l'EPTB Vienne lors de la journée départementale de l'eau à Ahun

• Colloque étangs à Châteauroux

Le laboratoire CEDETE de l'Université d'Orléans a organisé, du 22 au 24 mai un colloque intitulé : « Les étangs, de la recherche scientifique internationale aux pratiques locales du Berry ». Lors de ce colloque l'EPTB a présenté ses réflexions sur la mise en place d'une stratégie de gestion des étangs du bassin de la Vienne.

• *Semaine des rivières en région Centre*

Chaque année, en juin, la région Centre organise la semaine des rivières. En 2012, l'EPTB Vienne a participé à cet événement en mettant à disposition son exposition au cinéma de Le Blanc. De plus, en partenariat avec le PNR de la Brenne il a organisé une conférence débat lors de laquelle il a présenté l'état de la ressource en eau et des milieux aquatiques sur le bassin de la Creuse et les enjeux liés à l'eau.



• *60 ans de Vassivière*

Les 7 et 8 juillet 2012, EDF a organisé en partenariat avec le syndicat du lac de Vassivière, un week-end pour célébrer les 60 ans du lac de Vassivière, de son barrage et de l'usine EDF du Mazet.

A cette occasion de nombreuses activités ont été proposées : visite de l'usine et du barrage, stands, sorties nature, activités sportives, expositions...

L'EPTB Vienne a notamment tenu un stand sur l'île de Vassivière où de nombreux acteurs de l'eau et de l'environnement étaient également présents.



Stand de l'EPTB Vienne lors des «60 ans de Vassivière»

• *Jours de Vienne à Châtellerauld*

La Communauté d'agglomération du pays Châtelleraudais a organisé en août une **opération valorisant la Vienne**, son histoire et sa place dans le développement du Châtelleraudais.

A cette occasion, l'EPTB Vienne a tenu un stand où il a pu présenter ses différentes missions et actions en faveur de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques du bassin de la Vienne.



Stand de l'EPTB Vienne lors des «jours de Vienne» à Châtellerauld

• *Rencontres de l'eau de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne à Poitiers*

Le 8 novembre, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne a organisé des rencontres sur la thématique des économies d'eau. L'EPTB Vienne a apporté son retour d'expérience en présentant le « guide des économies dans les bâtiments et espaces publics ».

• *Rencontres migrateurs à Tours*

Les 29 et 30 novembre Logrami a organisé les « Rencontres migrateurs Loire » au cours desquelles l'EPTB Vienne a présenté les réalisations opérées depuis 12 ans en faveur de la restauration de la continuité écologique et de la reconquête des poissons migrateurs sur le bassin de la Vienne.



● Publications

• Newsletter

Une newsletter est diffusée chaque trimestre par mail aux partenaires, afin de les informer de l'avancement des dossiers en cours.



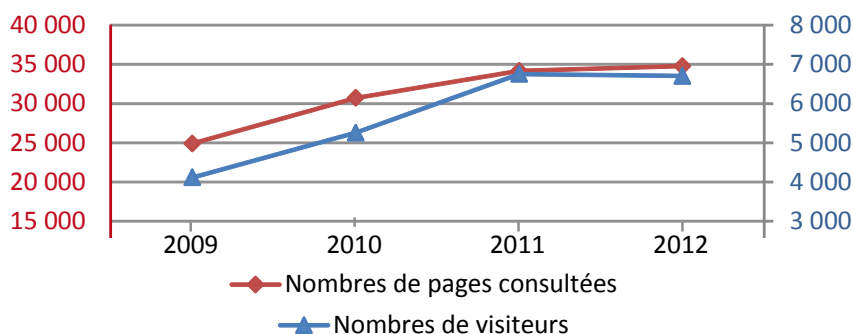
• Site internet

Le site internet de l'EPTB Vienne, créé en octobre 2008, est régulièrement mis à jour et présente notamment l'actualité du bassin de la Vienne. Ce site propose également un Espace Pro destiné aux élus du Comité syndical, aux membres de la CLE et aux partenaires de l'Établissement afin qu'ils puissent accéder aux éléments techniques concernant la gestion de l'eau du bassin.

En 2012, la consultation du site internet, en termes de nombre de pages consultées et de nombre de visiteurs uniques est quasi identique qu'en 2011.

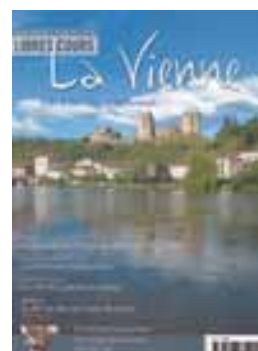
Adresse du site : www.eptb-vienne.fr

Consultation du site internet



• Magazine *Libres cours la Vienne*

L'EPTB Vienne a contribué à la création du 3^{ème} numéro du magazine Libre cours la Vienne. Ce magazine désormais attendu des amateurs, aborde différents sujets relatifs à l'histoire, la gestion de l'eau, l'actualité du bassin de la Vienne.



PARTICIPATION À DES GROUPES DE TRAVAIL A L'ÉCHELLE DU BASSIN

L'EPTB Vienne participe à différents groupes de travail mis en place sur l'ensemble du bassin tels que les comités des usagers de l'eau, sécheresse, étangs, la commission inondation du Plan Loire... Cette participation s'accompagne d'examen des documents produits, de la production d'avis ou encore de la présentation de projets.

Les démarches en cours, concernant l'identification des trames vertes et bleues ou encore relatives à la mise en œuvre de la Directive inondation ont particulièrement mobilisées l'établissement.

PARTICIPATION À DES GROUPES DE TRAVAIL INTER-RÉGIONAUX

● Association Française des Établissements Publics Territoriaux de Bassin

L'Établissement est membre de l'Association Française des Établissements Publics Territoriaux de Bassin (AFEPTB) qui a pour principales missions d'assurer les échanges d'informations entre les élus responsables d'EPTB ou encore de représenter les EPTB aux niveaux national et européen. L'EPTB Vienne participe régulièrement aux travaux à portée stratégique conduits par l'association.

● Groupe de travail Loire-Bretagne Plantes envahissantes

L'Établissement siège également au sein du groupe de travail «Loire-Bretagne plantes exotiques envahissantes» animé par la fédération des conservatoires d'espaces naturels. L'objectif de ce groupe de travail est d'apporter des réponses scientifiques et techniques adéquates aux interrogations des acteurs de terrain et d'élaborer une stratégie de lutte cohérente.

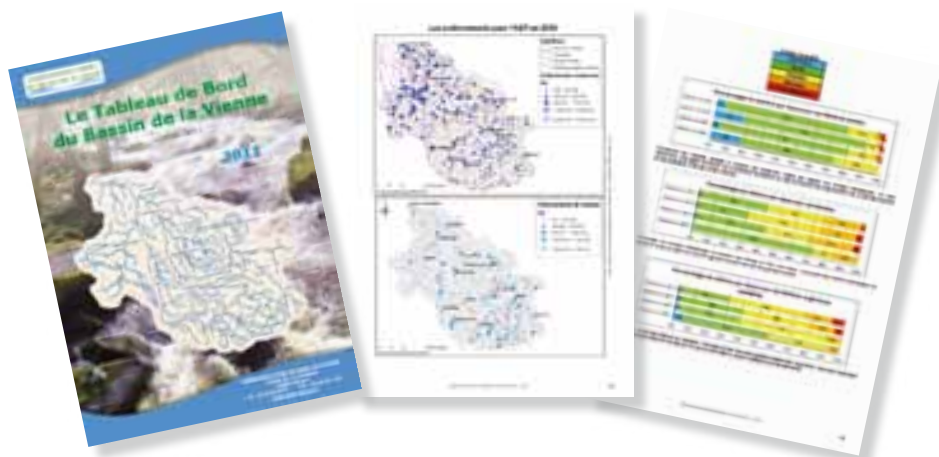
Ainsi, l'EPTB a participé aux deux réunions du groupe organisées en mai et décembre à Orléans. Ces réunions sont l'occasion d'échanger sur les actions de chacun des groupes territoriaux, de travailler sur les outils du groupe Loire-Bretagne (plaquette, exposition, stratégie...) et d'être informé des actions mises en place au niveau national et des études réalisées sur la thématique.

SUIVI ET ÉVALUATION DES PROCÉDURES NOTAMMENT VIA LES TABLEAUX DE BORD

● Tableaux de bord 2011

• *Tableau de bord du bassin*

Depuis 2009, l'EPTB Vienne met à jour un Tableau de bord à l'échelle du bassin de la Vienne afin de bénéficier d'une vision d'ensemble de l'état de l'eau et des milieux aquatiques du bassin. Ce tableau de bord est composé d'une trentaine d'indicateurs.



• *Tableau de bord du SAGE Vienne*

Le Tableau de bord du SAGE Vienne 2011 compte 57 descripteurs renseignés sur un total de 66. Les études menées dans le cadre du SAGE Vienne, les stages ainsi que la collaboration de nombreux organismes détenteurs de données, permettent de préciser de nombreux indicateurs.



Les Tableaux de Bord sont téléchargeables sur le site internet de l'EPTB :

- **Tableau de bord du SAGE Vienne** : www.eptb-vienne.fr/Le-tableau-de-bord.html
- **Tableau de bord du bassin** : www.eptb-vienne.fr/Tableau-de-bord-du-Bassin.html

Conception - Réalisation : Établissement Public du Bassin de la Vienne
3, place du 11 novembre
87220 FEYTIAT



Tel : 05 55 06 39 42
Fax : 05 55 30 17 55
www.eptb-vienne.fr

Etablissement Public
du Bassin de la Vienne

Crédits des illustrations :
EPTB Vienne

Impression :
250 exemplaires

Octobre 2013

Partenaires :



Établissement public du ministère
chargé du développement durable



CHARENTE
LE DÉPARTEMENT





Etablissement Public du Bassin de la Vienne

Établissement Public du Bassin de la Vienne
3, place du 11 novembre
87220 FEYTIAT

Tel : 05 55 06 39 42
Fax : 05 55 30 17 55
email : contact@eptb-vienne.fr

www.eptb-vienne.fr

